

**LIGNES DIRECTRICES À L’INTENTION DES DEMANDEURS DE SUBVENTION**

**Appel à propositions de micro-projets**

**pour le compte de la Phase I**

**de la subvention PRICNAC**



Programme R&I de l OEACP Mis en œuvre par l’OEACP Financé par l’UE

# Table des matières

[Table des matières 0](#_Toc76645948)

[Lexique des sigles et définition des termes et expressions 2](#_Toc76645949)

[1. Contexte et justification 3](#_Toc76645950)

[2. Objectif de l’appel à proposition 4](#_Toc76645951)

[3. Règles applicables dans le cadre de l’appel à projets 5](#_Toc76645952)

[3.1. Les acteurs 5](#_Toc76645956)

[3.2. Les activités 6](#_Toc76645957)

[3.3. Les coûts 8](#_Toc76645958)

[4. Comment postuler 9](#_Toc76645959)

[4.1. Où et comment candidater 9](#_Toc76645960)

[4.2. Éléments constitutifs du dossier de soumission 9](#_Toc76645961)

[4.3. Accompagnement facultatif à la soumission des candidatures 10](#_Toc76645962)

[5. Évaluation et sélection des micro-projets 10](#_Toc76645963)

[6. Calendrier et informations utiles 11](#_Toc76645964)

[6.1. Calendrier de l’appel à proposition 11](#_Toc76645965)

[6.2. Contacts 11](#_Toc76645966)

[6.3. Liens utiles 11](#_Toc76645967)

# Lexique des sigles et définition des termes et expressions

**Liste des acronymes et sigles**

|  |  |
| --- | --- |
| **AUA** | Association des universités africaines |
| **AUF** | Agence universitaire de la Francophonie |
| **CAMES** | Conseil africain et malgache pour l’enseignement supérieur |
| **CNUCED** | Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement  |
| **EES** | Établissement d’enseignement supérieur |
| **EFP** | Enseignement et formation professionnel |
| **FAQ** | Foire aux questions |
| **OBREAL** | Observatorio de Relaciones Unión Europea – América Latina |
| **OEACP** | Organisation des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique |
| **ONG** | Organisation non gouvernementale |
| **PME** | Petites et moyennes entreprises |
| **PMI** | Petites et moyennes industries |
| **PRICNAC** | Promotion de la recherche, de l’innovation et de la culture numérique en Afrique centrale |
| **REIFAC** | Réseau d’experts en ingénierie de la formation pour l’Afrique centrale et les Grands lacs |
| **TIC** | Technologies de l’information et de la communication |
| **FCFA** | Franc CFA de la CEMAC |
| **UE** | Union européenne |
| **FED** | Fonds européen de développement |
| **R&I** | Recherche et Innovation |
| **B2B** | Business to business (relations professionnelles entre entreprises) |
| **B2C** | *Business to customer* (relations entre entreprises et ses clients) |
| **B2A** | *Business to administration* (relations entre entreprises et l’administration) |
| **EUR** | Euro |
| **3S** | Smart Specialization Strategies / Stratégies de spécialisation intelligente  |

**Définitions des termes et expressions**

|  |  |
| --- | --- |
| **Entité contractante** | Personne morale remplissant les conditions d’éligibilité et qui soumettra sa candidature en consortium (coordonnateur du micro-projet) |
| **Entité associée** | Personne morales associée à l’entité contractante pour soumettre une candidature en consortium |
| **Personne morale** | Entité dotée de la personnalité juridique qui lui confère des droits et obligations en lieu et place des personnes physiques ou morales qui la composent ou qui l’ont créée. |
| **Consortium** | Regroupement de personnes morales qui soumettent une candidature à l’appel à proposition  |
| **Zone d’intervention**  | Ensemble de pays dans lesquels le consortium devra réaliser son micro-projet |

# Contexte et justification

PRICNAC est l’un des huit projets subventionnés dans le cadre du Fonds ACP pour l’innovation du programme Recherche et Innovation de l’OEACP avec le soutien financier de l’Union européenne. PRICNAC a pour objectif de renforcer les capacités de recherche-innovation **dans les pays d’Afrique centrale** par la consolidation des écosystèmes d’innovation, des synergies productrices, de l’entrepreneuriat, du numérique et des politiques d’innovation au service du développement durable et de la réduction de la pauvreté. Il vise de manière spécifique à :

1. Mettre en place des activités structurantes ciblant les quatre axes du Fonds ACP pour l’innovation et répondant aux défis sociétaux des pays d’Afrique centrale ;
2. Créer un réseau permanent PRICNAC afin de renforcer les liens entre les différents acteurs de l’innovation en Afrique centrale ;
3. Mailler les systèmes de recherche-innovation en Afrique centrale avec ceux de l’ensemble du continent africain, ainsi qu’avec l’Europe et d’autres régions en développement dans le monde, dans l’optique du partage des bonnes pratiques ;
4. Impulser l’entrepreneuriat social, solidaire et inclusif en faveur des femmes et des jeunes, afin de promouvoir leur employabilité et leur insertion sociale.

Ce projet est exécuté par un consortium de cinq institutions : l’AUF (Agence universitaire de la Francophonie) via sa Direction régionale Afrique centrale et Grands lacs basée à Yaoundé (coordonnateur), OBREAL Global Observatory (Observatorio de Relaciones Unión Europea – América Latina), l’AUA (Association des universités africaines), le CAMES (Conseil africain et malgache pour l’enseignement supérieur) et le REIFAC (Réseau d’experts en ingénierie de la formation pour l'Afrique centrale et les Grands lacs).

PRICNAC est mis en œuvre dans huit pays : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad, pour une période d’exécution de 4 ans (janvier 2021-décembre 2024).

**Les quatre domaines prioritaires du fonds ACP pour l’innovation**

1. Améliorer l’accès à la culture numérique, la connaissance et l’utilisation de la technologie ;
2. Créer ou renforcer des liens concrets entre le développement des compétences en R&I et les besoins du marché du travail ;
3. Créer ou permettre des synergies dans l’écosystème de la recherche et de l’innovation y compris avec le secteur privé ;
4. Promouvoir les savoir locaux et autochtones et leur utilisation en combinaison avec les systèmes et les pratiques formels en matière de connaissance.

# Objectif de l’appel à proposition

Le présent appel à propositions concerne la première phase de la subvention PRICNAC et vise à **sélectionner 12 micro-projets pour un financement à hauteur de 150 000 euros (98 393 550 FCFA) minimum et 155 000 euros (101 673 335 FCFA) maximum**. Les micro-projets contribueront à susciter la collaboration entre les différentes **parties prenantes** (institutions éducatives, centres de recherche, entreprises, administrations publiques nationales et locales, chambres de commerce, organisations entrepreneuriales, syndicats, ONG, …) et à booster la dynamique d’innovation au service du développement durable et de la réduction de la pauvreté en Afrique centrale.

Les 12 micro-projets devront être mis en œuvre par des micro-réseaux (ou consortium) réunissant différentes parties prenantes travaillant ensemble vers un objectif commun inscrit dans les 4 domaines prioritaires du présent appel (3.2. Les activités).

Les objectifs spécifiques des micro-projets seront de :

* Renforcer le capital humain dans la région Afrique centrale, à travers une **plateforme régionale de collaboration, de formation et de réseautage**;
* Mieux connecter les parties prenantes diverses qui font partie de **l’écosystème d’innovation** et de la recherche dans la région afin de générer une coopération durable ;
* Contribuer **à l’intégration régionale** en soutenant les pays d'Afrique centrale ayant des besoins plus importants et des circonstances structurelles plus contraignantes en matière de recherche-innovation ;
* **Renforcer les programmes existants** de l’AUF, de l’AUA, du CAMES et REIFAC en Afrique centrale qui visent à améliorer les capacités en entrepreneuriat et à construire des nouvelles initiatives de bas en haut, en vue de promouvoir le rôle des établissements éducatifs dans les écosystèmes d’innovation ;
* **Créer des synergies avec/entre des programmes et des projets existants,** aussi bien de l’UE (en particulier dans le cadre du partenariat Afrique-UE) que d’autres institutions internationales (Banque mondiale, Commission économique pour l’Afrique des Nations unies, CNUCED…).

Ces micro-projets devront s’inspirer de la logique des **Stratégies de spécialisation intelligente (de l’anglais *Smart Specialization Strategies*).** Ce concept désigne un système qui a la capacité de développer des activités nouvelles à partir de ressources existantes. Voir <https://s3platform.jrc.ec.europa.eu/>. Par exemple : développer de nouvelles formes d’énergies à partir de ressources marines, développer des applications numériques pour soigner des patients, développer des procédés de dépollution, etc.

# Règles applicables dans le cadre de l’appel à projets

L’appel à projets contient trois séries de critères d’éligibilité, concernant :

* Les acteurs : le consortium, constitué de l’entité contractante (celle qui soumet la demande de subvention) et d’une ou plusieurs entités associées ;
* Les activités susceptibles de bénéficier d’une subvention ;
* Les types de coûts pouvant être pris en compte dans le calcul du montant de la subvention.
1.
2.
3.

## **Les acteurs**

Seuls les micro-projets soumis par des consortiums réunissant un minimum de 02 entités et un maximum de 04 entités seront subventionnés par PRICNAC. Ces consortiums constitueront déjà à eux seuls des micro-réseaux. Les candidatures en consortium seront soumises par **une seule entité** **contractante** qui sera le coordonnateur du micro-projet.

S’appliquent donc à l’entité contractante les critères généraux d’éligibilité suivants :

* Être une personne morale ;
* Être établie depuis 2017 au moins dans l’un des pays du projet : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad ;
* Avoir directement bénéficié et mis en œuvre au moins deux projets de recherche et d’innovation pour un montant d’au moins 75 000 euros (49 196 775 FCFA) chacun, au cours des trois dernières années (2018-2020) ;
* Être directement responsable de la préparation et de la gestion des activités financées ;
* Avoir l’accord écrit des partenaires du consortium pour recevoir et gérer la subvention.

Le consortium associera aussi une ou plusieurs entités issues de l’un des pays ciblés par l’appel. Ces entités associées devront répondre aux critères suivants :

* Être une personne morale ;
* Être établies juridiquement dans l’un des pays du projet : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

Les collaborations inter pays seront possibles et fortement recommandées, à condition que toutes les entités associées soient établies dans la zone d’intervention du consortium.

Sont éligibles au soutien financier :

* Les établissements d’enseignement supérieur ;
* Les établissements d’enseignement secondaires ;
* Les centres de recherche, les réseaux de recherche ;
* Les grandes entreprises privées (nationales ou multinationales) ;
* Les PME/PMI (petites et moyennes entreprises/industries) ;
* Les administrations publiques nationales ;
* Les administrations publiques locales ;
* Les chambres de commerce ;
* Les ONG et associations.

## **Les activités**

Les activités éligibles au soutien financier doivent être décrites de manière claire et exhaustive. Leur durée maximale, qui doit être précisée, ne peut dépasser celle de la première phase de la subvention PRICNAC, soit 10 à 14 mois.

Quelques exemples d’activités éligibles dans le cadre des quatre domaines prioritaires :

* **Améliorer l’accès à la culture numérique, la connaissance et l’utilisation des technologies émergentes**
* Programmes de formation et de mentorat pour les chercheurs et les professionnels de l’innovation dans le domaine des technologies numériques et de l’information, en mettant l’accent sur les femmes chercheuses et les innovatrices ;
* Activités visant à promouvoir et à faciliter l’utilisation des technologies émergentes et des dispositifs plus intelligents afin de combler la fracture numérique ;
* Développement de systèmes de réalité virtuelle et de la robotique afin de faciliter et d'accroître la collaboration à distance et de remédier aux pénuries d’installations pour la recherche et l’innovation ;
* Développement de technologies, d’objets ou de systèmes de compensation, qui renforcent ou entretiennent les compétences numériques des chercheurs et des praticiens de l’innovation présentant un handicap sur les plans visuel, cognitif, de l’apprentissage et de la mobilité ;
* Mise en œuvre d’activités et de plateformes multipartenaires pour la numérisation, la fourniture, l’analyse et le partage de données ;
* Mise en place de groupes de travail ou d’activités de collaboration entre des experts de la recherche, des laboratoires de recherche et de développement, des experts en technologies émergentes, des start-ups et des innovateurs travaillant sur des défis similaires en matière de développement.
* **Créer ou renforcer des liens concrets entre le développement des compétences en R&I et les besoins du marché du travail**
* Mise en place de systèmes destinés à faciliter la collecte, le suivi, l’analyse et le partage de données désagrégés par sexe et relatifs au marché du travail dans le domaine de la recherche et de l’innovation ;
* Développement et déploiement d’outils et de plateformes numériques pour la recherche d’emploi dans le domaine de la R&I, la mise en correspondance et le placement, la mise en relation des individus, des fournisseurs d’enseignement et de formation professionnels, des employeurs et des jeunes demandeurs d’emploi qualifiés dans le segment spécifique du marché du travail dans la R&I ;
* Promouvoir l’employabilité des femmes chercheuses, innovatrices et entrepreneuses grâce à des programmes de soutien ciblés (par exemple, coaching, mentorat, réseaux spécifiques, amélioration des possibilités de travailler dans des pépinières d’entreprises et des parcs scientifiques, liens avec des investisseurs potentiels, etc.) ;
* Activités de sensibilisation et de démonstration du potentiel et de la pertinence des carrières dans le domaine des TIC, en particulier pour les femmes chercheuses et innovatrices ;
* Programmes de mentorat ou d’observation au poste de travail pour les jeunes chercheurs et innovateurs ;
* Activités de renforcement des capacités pour de jeunes chercheurs et innovateurs axées sur la gestion de l’innovation et sur le transfert de compétences non techniques (par exemple, des compétences leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant leur carrière, de mettre en place des réseaux, de rédiger des propositions de financement des recherches efficaces, de mieux comprendre les processus de publication, etc.).
* **Créer ou permettre des synergies dans l’écosystème de la recherche et de l’innovation, y compris avec le secteur privé ; faciliter les conditions de transfert de technologie ; promouvoir l’adoption de la R&I**
* Mettre en place des forums et des réseaux pour faciliter la collaboration et le partage des connaissances entre les instituts de recherche, les PME, les organisations de la société civile et/ou les administrations publics nationales et/ou locales ;
* Faciliter la création de laboratoires d’innovation rassemblant divers acteurs afin de définir les défis en matière de développement du point de vue de l’utilisateur et de générer des solutions testables ;
* Mise en œuvre d’activités multipartenaires pour capitaliser, diffuser et mettre en œuvre les résultats et les connaissances de la recherche (publications, base de données, gestion de l’information, etc.) ;
* Renforcer l’accès aux résultats de recherche et aux sources de données grâce aux technologies mobiles ;
* Aider les entrepreneurs (sociaux) et les organisations de soutien à l’innovation à mieux comprendre les technologies et les méthodes qui facilitent le développement collaboratif des innovations avec les communautés socialement et économiquement exclues ;
* Améliorer l’ensemble des compétences et soutenir l’élaboration de systèmes de certification pour les professionnels dans le domaine du transfert de technologies ;
* Développer l’expertise et partager les connaissances concernant la conception et le développement stratégique de pôles d’innovation et de parcs technologiques ;
* Faciliter la création de systèmes ouverts pour faciliter le transfert et le partage de connaissances, renforcer la gestion de la propriété intellectuelle ;
* Aider les innovateurs à intégrer les compétences fondamentales de l’innovation frugale (par exemple, conception centrée sur l’humain, simplification, adaptation, utilisation des ressources locales, technologies vertes, caractère abordable, etc.) dans les pratiques de gestion de l’innovation.
* **Promouvoir les savoirs locaux et autochtones, et leur utilisation en combinaison avec les systèmes et les pratiques formels en matière de connaissance**
* Activités de sensibilisation et de promotion de la collaboration entre les organisations qui défendent les savoirs locaux et autochtones, les établissements de formation et les instituts de recherche, et les décideurs politiques qui encouragent la validation et l’utilisation des connaissances et des pratiques locales ;
* Renforcer les liens entre les instituts de recherche et l’industrie dans le domaine de la recherche locale et autochtone et du renforcement des capacités ;
* Mettre en place des réseaux de recherche axés sur la communauté ;
* Intégrer les programmes de savoirs locaux et autochtones dans les établissements d’enseignement supérieur et de formation professionnels au moyen de synergies interdisciplinaires et d’une collaboration avec les détenteurs et les experts de la culture et de l’identité des savoirs locaux ;
* Développer des systèmes d’information et de surveillance locaux, en tant que sources complémentaires de connaissances pour informer l’élaboration des politiques ;
* Mettre en place des systèmes de gestion et de stockage des connaissances locales et autochtones pour documenter et valider les savoirs et pratiques locales ;
* Faciliter la création de laboratoires vivants pour la promotion des innovations fondées sur les savoirs locaux et autochtones ;
* Activités visant à relever les défis de la propriété, de la délivrance de brevets et de la commercialisation des innovations étroitement liées aux savoirs locaux et autochtones ;
* Promouvoir l’échange d’expériences et de bonnes pratiques en matière de lutte contre le changement climatique et de réponse à celui-ci, en vue d'appliquer, de renforcer, de protéger et/ou de préserver les savoirs traditionnels, les connaissances des populations autochtones et les systèmes de connaissances locaux, ainsi que les technologies, les pratiques et les efforts des communautés locales et des populations autochtones.

## **Les coûts**

Le présent appel à proposition a pour objectif de sélectionner 12 micro-projets qui seront réalisés durant **10 à 14 mois** (**phase I du projet PRICNAC)**. Chaque micro-projet pourra recevoir une subvention d’un **montant maximal de** **155 000 euros (101 673 335 FCFA)**.

À la fin de la **phase I**, une évaluation sera menée pour sélectionner les 06 meilleurs micro-projets qui pourront bénéficier d’un **financement maximal de 65 000 euros (42 637 205 FCFA)** par micro-projet pour une durée de **12 à 14 mois** (**phase II)**. Si l’évaluation ne permet pas d’identifier au moins 06 projets parmi les 12 de départ, un second appel à proposition de micro-projets sera lancé pour la phase II.

Au-delà du montant de la subvention, les budgets présentés peuvent comporter des **coûts directs éligibles**:

* les coûts directs de personnel impliqués dans l’exécution du micro-projet,
* les frais de déplacement liés à la réalisation du micro-projet,
* les équipements et consommables
* la protection de la propriété intellectuelle,
* le transfert et la diffusion des connaissances,
* les coûts de publication,
* les coûts de visibilité et de communication,
* les autres coûts de fonctionnement directs.

Il est également important de souligner que le consortium PRICNAC, l’Union européenne et l’OEACP attachent une grande importance à la diffusion des résultats. Tous les coordonnateurs de micro-projets sont censés diffuser largement les résultats de leur micro-projet et communiquer systématiquement sur le bailleur de fonds principal, l’Union européenne, conformément à ses exigences en matière de communication et de visibilité consultables à l’adresse suivante : <https://ec.europa.eu/europeaid/communication-et-visibilite-des-actions-exterieures-de-lue-lignes-directrices-lintention-des_fr>.

Les soumissionnaires doivent donc prévoir des **coûts de visibilité et de communication**.

# Comment postuler

# Où et comment candidater

Les demandes doivent être soumises exclusivement en ligne **au plus tard le 22 septembre 2021 à 23h59 GMT.**

Le formulaire de création de compte et de dépôt du dossier de soumission est https://enquetes.auf.org

La proposition doit être rédigée en français.

En cas de difficultés lors de l’utilisation du système de candidature en ligne, contacter pricnac@auf.org.

# Éléments constitutifs du dossier de soumission

Pour être complet, le dossier de candidature doit comporter tous les documents suivants :

1. Un formulaire de candidature dûment rempli en ligne ;
2. Une lettre officielle de candidature signée par la plus haute autorité de l’entité contractante ;
3. Un document légal attestant de la création et du statut de l’entité contractante (l’entité doit être établie depuis au moins 2017 dans un des pays ciblés par l’appel) et joindre également les documents attestant de la création et des statuts des entités associées établies dans un des pays ciblés par l’appel ;
4. La preuve de la gestion d’au moins deux subventions pour des projets de recherche et d’innovation d’au moins 75 000 euros (49 196 775 FCFA) chacun sur la période 2018-2020 ;
5. Les rapports d’activités et rapports financiers 2018, 2019 et 2020, attestant de l’expérience et de la responsabilité dans la préparation et la gestion d’activités financées ;
6. Le document de proposition de projet selon le modèle fourni ;
7. Une matrice de cadre logique selon le modèle fourni ;
8. Un budget détaillé selon le modèle fourni ;
9. Un accord-cadre de partenariat signé par les représentants habilités de l’entité contractante et des entités associés.

# Accompagnement facultatif à la soumission des candidatures

Le consortium PRICNAC propose un accompagnement facultatif à la soumission des candidatures, dans le cadre du présent appel à propositions. Des webinaires de présentation seront organisés à cet effet, selon le calendrier suivant :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Thématiques** | **Dates des webinaires** | **Horaires (GMT+1)** |
| Instructions concrètes relatives à la préparation des propositions | 16 juillet 2021 | 10h30 |
| Aperçu des Stratégies de spécialisation intelligente (3S) | 22 juillet 2021 | 10h30 |

Les inscriptions aux webinaires sont reçues à l’adresse pricnac@auf.org au plus tard le **14 juillet 2021** et le **20 juillet 2021 à 23h59 GMT+1**.

Des foires aux questions (FAQ) seront également rédigées et partagées sur le site de l’appel à propositions. Les questions sont reçues jusqu’au 22 juillet à l’adresse pricnac@auf.org

# Évaluation et sélection des micro-projets

Les micro-projets seront évalués par les membres d’un comité d’experts représentatifs des pays de la zone d’intervention de PRICNAC. Les entités contractantes doivent satisfaire aux critères d’éligibilité et proposer des projets conformes aux domaines prioritaires définis dans le présent appel (3.2. Les activités). Le non-respect de ces préalables entraîne automatiquement le rejet de la candidature.

L’évaluation du micro-projet ayant satisfait aux critères d’éligibilité se fera suivant les points ci-après :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Critères** | **Points** |
| 1 | Pertinence de la proposition (robustesse et originalité) | 15 |
| 2 | Faisabilité de la proposition (méthodologie de mise en œuvre, chronogramme et mécanismes de suivi-évaluation) | 15 |
| 3 | Alignement de la proposition aux stratégies nationales | 10 |
| 4 | Pérennisation de la proposition au-delà du soutien accordé | 15 |
| 5 | Capacités à développer des synergies avec les acteurs de l’écosystème de la recherche-innovation  | 10 |
| 6 | Impact, valorisation & dissémination | 10 |
| 7 | Expériences de l’entité candidate (et des associés éventuellement) en rapport avec la mission | 10 |
| 8 | Budget (cohérence entre les lignes budgétaires et les activités proposées) | 10 |
| 9 | Prise en compte de l’éthique et du genre | 5 |
| Total | 100 |

# 6. Calendrier et informations utiles

# Calendrier de l’appel à proposition

|  |  |
| --- | --- |
| **Activités** | **Dates** |
| Lancement de l’appel à propositions | 9 juillet 2021 |
| Clôture des inscriptions au webinaire : Instructions concrètes relatives à la préparation des propositions | 14 juillet 2021 à 23h59 GMT+1 |
| Clôture des inscriptions au webinaire : Aperçu des Stratégies de spécialisation intelligente (3S)  | 20 juillet 2021 à 23h59 GMT+1 |
| Premier webinaire d’accompagnement facultatif à la soumission des propositions : Instructions concrètes relatives à la préparation des propositions | 16 juillet 2021 à 10h30 GMT+1 |
| Second webinaire d’accompagnement facultatif à la soumission des propositions : Aperçu des Stratégies de spécialisation intelligente (3S) | 22 juillet 2021 à 10h30 GMT+1 |
| Date limite de soumission des candidatures | 22 septembre 2021 à 23h59 GMT+1 |
| Réunion du comité d’experts d’évaluation et de sélection des soumissions | 11-14 octobre 2021 |
| Publication des résultats de la sélection | 25 novembre 2021 |
| Signature des accords de subvention | 01-10 décembre 2021 |
| Virements des premières tranches de subvention aux micro-projets sélectionnés | 15 décembre 2021 |
| Cérémonie de lancement officiel des micro-projets | 05 janvier 2022 |
| Réunion de lancement de l’exécution des micro-projets | 06 janvier 2022 |
| Démarrage de la mise en œuvre des projets | 10 janvier 2022 |

# Contacts

Pour avoir des informations sur cet appel à propositions, veuillez contacter :

**L’Agence universitaire de la Francophonie**

Direction régionale Afrique centrale et Grands lacs (DRACGL)

Yaoundé, Cameroun

Courriel : pricnac@auf.org

# Liens utiles

**Programme Recherche et Innovation de l’OEACP**

<https://oacps-ri.eu/fr/>

**Exigences en matière de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'UE**

<https://ec.europa.eu/international-partnerships/system/files/communication-visibility-requirements-2018_fr.pdf>

**Lignes directrices – Gestion du cycle de projet**

<http://ec.europa.eu/europeaid/aid-delivery-methods-project-cycle-management-guidelines-vol-1_en>